

## Comment Mme E. Roudinesco procède pour se défendre et attaquer

Le lecteur trouvera ci-dessous **deux textes** :

1) La réponse de Mme Roudinesco à la publication de Romina Bianco et Esteve Freixa-i-Baqué :

« **Elisabeth Roudinesco ou comment utiliser les médias pour discréditer les opposants à la théorie freudienne** »,

dans *Les Cahiers de Psychologie politique* [En ligne], Numéro 11, Débats. URL :

<http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=622>

Cette réponse de Mme Roudinesco, écrite à la demande des *Cahiers de Psychologie politique*, se trouve à l'URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=625>

2) La réponse de Jacques Van Rillaer à Mme Roudinesco, qui recommandait à R. Bianco et E. Freixa i Baqué de demander son avis.

### 1) Elisabeth Roudinesco (Texte intégral)

A votre demande et suite à la parution dans votre revue en ligne, *Les cahiers de psychologie politique*, de l'article de Romina Bianco et Esteve Freixa i Baqué "Elisabeth Roudinesco ou comment utiliser les médias pour discréditer les opposants à la théorie freudienne", je vous adresse la réponse suivante que je vous remercie de publier :

Il est clair que cet article est un tissu d'erreurs et d'affabulations. Comme les auteurs font preuve, dans leurs attaques, d'un esprit fanatique digne d'une guerre de religion, il m'est impossible de les convaincre ni même de leur répondre point par point par des arguments rationnels qu'ils ne sont pas capables d'entendre. Ils campent sur leurs positions, ils estiment que je campe sur les miennes, j'estime qu'ils déforment tous mes propos et je n'entends donc répondre qu'à propos du procès qui m'a été intenté par Jacques Bénesteau et ses amis du Club de l'Horloge.

En 2002 est paru un ouvrage de Jacques Bénesteau, intitulé *Mensonges freudiens. Histoire d'une désinformation séculaire* (Mardaga), préfacé par Jacques Corraze, docteur en médecine, psychiatre et ancien enseignant en psychomotricité à la faculté de Toulouse, proche des thèses du Front national et membre, avec notamment Bernard Antony, Marie-France Stirbois et Wallerand de Saint-Just, du Comité pour le rétablissement de la peine de mort.

En mai 2003, l'ouvrage a reçu le prix de la Société française d'histoire de la médecine (SFHM), dont j'étais membre après avoir été moi-même lauréate de ce prix, soutenue par le professeur Jacques Postel.

Quelques mois plus tard, le 14 janvier 2004, je suis désignée "lauréate" d'un autre genre de "prix" - le prix Lyssenko - décerné par le Club de l'Horloge, sous la houlette de Henry de Lesquen, et destiné à récompenser les auteurs qui, selon le Club, auraient le mieux contribué à la désinformation du public. Avant moi, avaient été primés Pierre Bourdieu, Robert Badinter, Hervé Le Bras, Albert Jacquard, Jean-Noël Jeanneney et bien d'autres encore, jugés responsables comme moi d'un "néo-lyssenkisme faisant des ravages dans les divers domaines de la connaissance".

Jacques Corraze était "rapporteur" chargé de me "juger" lors des prétendues délibérations de ce jury dit "confidentiel". Son rapport a été publié sur le site Psychiatrie-und-Ethik, dont le logo est formé d'une lettre grecque semblable à une moitié de croix celtique, elle-même surmontée d'un flambeau sur fond bleu-blanc-rouge. J'y suis traitée, entre autres injures, de "cerbère, adepte du totalitarisme, aux accents guerriers et comparable à Vychinsky et Fouquier-Tinville, impitoyable, m'appuyant sur des documents caviardés", etc...

En mai 2004, ayant remarqué, contrairement à ce qu'affirment Bianco et Freixa i Baqué, que des liens solides existent entre Jacques Bénesteau, dont le livre est inscrit au catalogue des

ouvrages du Club de l'Horloge, Jacques Corraze, préfacier du livre et Henry de Lesquen, président du Club, je publie dans *Les temps modernes* (n° 627) un article intitulé "Le Club de l'Horloge et la psychanalyse. Chronique d'un antisémitisme masqué", dans lequel je fais état de ma perplexité. Je cite mon article :

"Formé à la tradition universitaire, Jacques Bénesteau donne à sa dénonciation une allure respectable en s'appuyant sur une bibliographie impressionnante et sur des sources indiscutables citées à la fin de chaque chapitre. Cela lui permet, par exemple, de se présenter comme le premier chercheur français à faire connaître des travaux anglophones supposés "inaccessibles", ceux notamment de l'école dite "révisionniste". Quand on sait que plus de 80% de ces travaux étrangers sont traduits en français, et que ceux qui ne le sont pas peuvent être consultés dans toutes les bibliothèques spécialisées, on se demande où est l'imposture (...) Mais il y a beaucoup plus grave. Dans un chapitre intitulé "L'occultation d'une bévue", Bénesteau analyse un épisode connu - et non pas occulté - de l'histoire des origines de la psychanalyse : la conférence sur l'hystérie masculine prononcée par Freud le 15 octobre 1886 devant la Société des médecins de Vienne. On sait que dans son autobiographie, celui-ci raconte cet événement en déformant quelque peu la réalité. Il se présente comme la victime d'un ostracisme de la part des membres de la société, alors que ceux-ci, rompus aux débats académiques, l'avaient attaqué non pas à cause de ses hypothèses sur l'étiologie de l'hystérie masculine - hypothèses auxquelles d'ailleurs il renoncera lui-même dix ans plus tard - mais parce qu'il soutenait les positions de Charcot (...) Peu soucieux de vérité historique, Bénesteau s'empare de cet événement pour effectuer un amalgame entre le récit fait par Freud dans son autobiographie - où il n'est pas question d'antisémitisme à propos de cet épisode - et un autre texte de la même époque consacré aux résistances contre la psychanalyse. Dans cet article, publié par *La revue juive*, Freud souligne que sa "qualité de Juif refusant de masquer sa judéité a joué un rôle dans l'antipathie générale contre la psychanalyse". Mêlant les deux textes, l'auteur des *Mensonges* affirme qu'il n'existait aucun antisémitisme à Vienne "entre la fin du XIXe siècle et l'Anschluss", puisque, je cite, "plus de la moitié des médecins et des avocats étaient juifs, et que la plupart des banques et la quasi-totalité de la presse étaient contrôlées par des Juifs". Fort de ce raisonnement qui nie l'existence d'une réalité pourtant parfaitement établie, et tout en s'appuyant sur une "comptabilité" franchement nauséabonde, Bénesteau en vient alors à accuser Freud d'être l'inventeur d'une persécution antisémite dont on ne trouverait nulle trace en Autriche jusqu'en 1938, mais qui lui aurait permis de se faire passer, en tant que Juif, pour la victime d'un complot fabriqué par des non-Juifs."

A la suite de cette publication, Jacques Bénesteau et Henry de Lesquen me poursuivent en diffamation, simultanément et lors d'une procédure au cours de laquelle les deux plaignants agissent ensemble, à la fois contre moi et contre Claude Lanzmann, *Les temps modernes* et les éditions Gallimard. Jacques Bénesteau est alors défendu par maître Wallerand de Saint-Just, connu pour ses liens avec l'extrême-droite française, et Henry de Lesquen par Nicolay Fakiroff. J'ai, pour me défendre, maître Muriel Brouquet-Canale et maître Georges Kiejman, aux côtés de maître Laurent Merlet pour Gallimard et *Les temps modernes*.

Le procès s'est déroulé le 17 février 2005, à la 17e chambre du Tribunal de Grande instance (Chambre de la presse). Toutes les parties ont plaidé, à part égale, devant les présidents et juges, devant la presse et le public. Parmi les trente témoignages écrits que j'avais fournis dans le dossier, figuraient notamment ceux de : Elisabeth Badinter, Henry Rousso, Pierre Milza, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, Edouard Zarifian, Jacques Le Rider, Jean-Claude Milner, Christian Jambet, Michel Surya, Jacques Postel, Michel Plon, Alain Vanier, Michel Ellenberger. Comme témoins appelés à la barre, nous avons retenu : Fethi Benslama, Roland Gori, Jean-Pierre Sueur, Gilles Perrault, Elisabeth de Fontenay.

Jacques Corraze et Michel Rongière témoignaient en faveur de Jacques Bénesteau, après que François Aubral se fut désisté, comme il me l'a dit lui-même lors du procès auquel il assistait.

A l'audience, mon avocat a lu la lettre que Mikkel Borch-Jacobsen avait adressé, le 24 décembre 2003, à Jacques Benesteau, à propos du prix Lyssenko et de son propre livre, lettre qu'il

avait tenu à me faire parvenir pour le procès : “Cher Monsieur Bénesteau, Je vous saurais gré de cesser de me faire parvenir la littérature du Club de l’Horloge, officine bien connue de l’extrême-droite française. En ce qui concerne mes rapports avec Elisabeth Roudinesco, il est de notoriété publique que je suis depuis de longues années en désaccord complet avec ses positions. Ceci, toutefois, ne saurait m’inciter à me rallier aux chemises brunes intellectuelles avec lesquelles vous avez jugé bon de vous associer. J’ai le plus grand mépris pour tout ce que représente le Club de l’Horloge et je ressens comme une insulte que vous ayez pu songer un seul instant que je m’associerais à cette provocation.” Cette lettre prouve que Jacques Bénesteau était bien associé au Club de l’Horloge, contrairement à ce qu’affirment Romina Bianco et Esteve Freixa i Baqué. Que ces deux auteurs pensent que j’ai pu manipuler, au terme d’un formidable complot, à la fois le tribunal, toute la presse française, l’ensemble de mes témoins, et mon plus farouche adversaire anti-freudien, c’est leur droit. Mais je doute que qui que ce soit puisse croire de telles balivernes

Par un jugement du 2 juin 2005, Messieurs Henry de Lesquen et Jacques Bénesteau ont été déboutés de toutes leurs demandes. A la suite de ce jugement, deux autres co-auteurs du *Livre noir de la psychanalyse* (Les Arènes, 2005) ont fait leur autocritique concernant le livre de Bénesteau, avouant qu’ils n’avaient pas bien saisi le contenu de celui-ci. Je recommande à Romina Bianco et Esteve Freixa i Baqué de s’adresser directement à eux pour savoir ce qu’ils en pensent ; au moins on ne pourra pas les suspecter d’être à mes ordres. Ce qui est certain, en tout cas, c’est que toute référence à cet ouvrage a été bannie du *Livre noir*, alors que de nombreux auteurs, présents dans cet ouvrage, l’avaient soutenu antérieurement. Sur ce point, on consultera ce que j’ai écrit dans *Pourquoi tant de haine ?*, Navarin, 2005). Je puis assurer à ce jour que je ne suis pas responsable de l’ostracisme dont se plaignent aujourd’hui Jacques Bénesteau et son “ami” François Aubral de la part de leurs partisans désormais silencieux : Jean Cottraux, Jacques Van Rillaer, Christophe André, bien d’autres encore. C’est à eux qu’ils doivent s’adresser s’ils veulent leur reprocher leur “désertion”.

A la suite du jugement du 2 juin, Jacques Bénesteau a décidé de ne pas faire appel, contrairement à Henry de Lesquen pour le Club de l’Horloge. Après un deuxième procès, qui s’est déroulé le 11 janvier 2006, devant la 11<sup>ème</sup> chambre de la Cour d’Appel de Paris, présidée par Madame Trebucq, le jugement du 2 juin a été confirmé par un arrêt du 1er mars 2006, au terme duquel le Club de l’Horloge a de nouveau été débouté de toutes ses demandes. Après avoir rappelé toute l’affaire et signalé les liens qui existaient entre Jacques Bénesteau, Jacques Corraze et le Club de l’Horloge, le tribunal a conclu par ces mots : “Considérant que le tribunal a, au terme d’une analyse pertinente à laquelle souscrit la Cour, jugé à bon droit qu’en l’espèce, un fait matériel précis, susceptible de faire aisément l’objet d’une preuve et d’un débat contradictoire, nécessaire pour que la diffamation puisse être constituée, faisait défaut; qu’en effet, Elisabeth Roudinesco se livre à une analyse polémique, entendue comme une controverse publique, des modes de pensée et des positions du Club de l’Horloge, association qui se définit elle-même comme un cercle de réflexion politique, un laboratoire de pensée parmi les plus actifs et les plus productifs de la droite française; que cette analyse relève du domaine des idées et des opinions et n’excède pas le cadre du simple exercice de la liberté d’expression et de critique garantie par le droit national et la convention européenne de sauvegarde des droits de l’homme et des libertés fondamentales; que l’article incriminé, ainsi que les premiers juges l’ont décidé, n’est pas diffamatoire; considérant en conséquence, qu’aucune diffamation ouvrant droit à réparation pour la partie civile n’est caractérisée; que le rejet de ses demandes sera donc confirmé.”

Le 6 mars 2007, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi du Club de l’Horloge, confirmant ainsi les deux jugements précédents tout en ajoutant que je m’étais livrée à une analyse critique “qui peut être librement publiée s’agissant de la mise en cause d’attitudes, de nature intellectuelle, de la partie civile, qui relève donc du domaine des idées et non d’une imputation relative à un fait matériel précis, susceptible de preuve.”

Bien cordialement

\* \* \*

## 2) Réponse de Jacques Van Rillaer à Madame Elisabeth Roudinesco

« Pour mesurer la finesse ou la débilité constitutionnelle des esprits les plus judicieux, il suffit de prendre garde à leur façon de comprendre et de reproduire les opinions de leurs adversaires : là se trahit l'envergure naturelle de chaque esprit. »

Friedrich Nietzsche <sup>1</sup>

« Ce qu'un homme stupide rapporte de ce qu'a dit un homme intelligent n'est jamais fidèle, parce qu'il traduit inconsciemment ce qu'il a entendu en une chose qu'il est capable de comprendre. »

Bertrand Russell <sup>2</sup>

### L'invitation de Roudinesco à interroger Van Rillaer

Dans le texte précédent, Roudinesco écrit :

« Par un jugement du 2 juin 2005, Messieurs Henry de Lesquen et Jacques Bénesteau ont été déboutés de toutes leurs demandes. A la suite de ce jugement, deux autres co-auteurs du *Livre noir de la psychanalyse* (Les Arènes, 2005) ont fait leur autocritique concernant le livre de Bénesteau, avouant qu'ils n'avaient pas bien saisi le contenu de celui-ci. Je recommande à Romina Bianco et Esteve Freixa i Baqué de s'adresser directement à eux pour savoir ce qu'ils en pensent ; au moins on ne pourra pas les suspecter d'être à mes ordres. »

Roudinesco recommande à Bianco et à Freixa i Baque de s'adresser à moi pour savoir ce que je pense. Voilà : je pense que, comme à son habitude, avec un extraordinaire culot, Roudinesco affirme n'importe quoi pour triompher de ceux qui ne pensent pas comme elle.

### La pensée de Roudinesco

Elle qui a la plume si facile, qui a publié des milliers de pages et qui ne rate jamais une occasion de se faire longuement entendre dans quantité de médias, Internet compris, voici qu'elle déclare qu'il lui est « impossible de répondre point par point par des arguments rationnels » *parce que* les auteurs de l'article ne seraient « pas capables de les entendre ». Quel procès d'intention et surtout quelle pitoyable mauvaise foi ! L'éditeur des *Cahiers de psychologie politique* proposait à Roudinesco d'écrire une réponse qui n'était pas simplement destinée à ces deux « incapables », mais surtout aux centaines de personnes qui allaient lire leur texte et sa réponse. En vérité, Roudinesco n'a pas d'arguments rationnels. Toute personne, qui a fait des études de psychologie dans une université convenable et qui est au fait des principes de l'épistémologie moderne, constate l'indigence de sa pensée. Comme l'écrit François Aubral, professeur de philosophie à la Sorbonne, Roudinesco c'est « le degré zéro de la pensée<sup>3</sup> ».

### Un mensonge de Roudinesco et ses buts

Roudinesco ment et sans doute le sait-elle (j'ai peine à imaginer que cette « psychanalyste » mente *inconsciemment*). En effet, *jamais* je n'ai fait mon « autocritique concernant le livre de Bénesteau ». Je n'ai *jamais* « avoué ne pas avoir bien saisi le contenu de celui-ci ». Bien au contraire, j'ai *toujours*

<sup>1</sup> Nietzsche, F. (1881) *Aurore*. Trad. in *Œuvres philosophiques complètes*. Paris : Gallimard, T. IV, 1970, § 431.

<sup>2</sup> Russell, B. (1945) *History of Western Philosophy*. London : Routledge. Rééd.: 2005, p. 90.

<sup>3</sup> « La Psychanalyse en procès ». Texte en ligne : <http://www.aubral.fr/psychaeenproces.html> — Rappelons qu'Aubral est l'auteur (avec Xavier Delcourt) de *Contre la Nouvelle Philosophie* (Gallimard, 1977) et (avec M. Makarius) de *Erotique, esthétique* (L'Harmattan, 2001).

maintenu mon appréciation, très positive, du livre de Bénesteau. Bénesteau lui-même, je ne l'ai jamais rencontré. Nous avons échangé des mails au sujet du freudisme. Je n'y ai *jamais* constaté d'antisémitisme, ni d'autres contenus politiquement incorrects.

Je défie Roudinesco de trouver une seule ligne de ma main critiquant *le livre* de Bénesteau. Mon compte-rendu des *Mensonges freudiens* (paru dans le *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive*) n'a cessé de figurer en bonne place sur le site que je destine à mes étudiants. Il y restera tant que durera ce site, n'en déplaise à qui que ce soit. J'invite le lecteur à lire ce compte-rendu

Le mensonge de Roudinesco a un des buts suivants, si pas les deux :

a) Faire croire que je n'avais pas décelé que le livre de Bénesteau était un livre antisémite (ce qui prouverait sans doute, du moins pour Roudinesco, que je suis aussi « antisémite », ne fut-ce qu'*inconsciemment*). J'aurais été tout aussi aveugle ou « antisémite » que le jury de la Société française d'histoire de la médecine (SFHM), qui a décerné, *à l'unanimité*, son prix à Bénesteau pour *Mensonges freudiens*.

b) Faire croire que c'est grâce au jugement rendu le 2 juin 2005 au procès que la lumière m'est venue : j'aurais enfin saisi l'antisémitisme « masqué », dissimulé dans le livre de Bénesteau, et je me serais ravisé.

### **L'absence de Bénesteau dans *Le Livre noir***

Il est exact qu'il n'y a pas, dans *Le Livre noir de la psychanalyse*, de citations de Bénesteau. Moi-même j'en avais fait plusieurs dans mon manuscrit. A la demande de l'éditrice du *Livre noir*, j'ai supprimé mes citations de Bénesteau dans ces textes et j'ai demandé à Bénesteau de me retirer de son site. En effet, Catherine Meyer soupçonnait cet auteur d'être de droite ou d'extrême-droite, sans toutefois en avoir la preuve formelle. Le principal indice : pour le procès intenté par Bénesteau à Roudinesco, à cause de l'accusation d'antisémitisme qu'elle lui avait faite, Bénesteau avait choisi un avocat qui avait défendu J.-M. Le Pen et qui était membre du comité central du Front national. C'est le jour même où Catherine Meyer a eu confirmation de ce choix, par Bénesteau lui-même, qu'elle m'a téléphoné pour me demander avec insistance de ne pas citer Bénesteau dans l'ouvrage qu'elle dirigeait. J'ai accepté sa demande après m'être rappelé une conversation que j'avais eue 25 ans plus tôt avec un collègue, le professeur Philippe Evrard, qui avait lu mon manuscrit *Les Illusions de la psychanalyse*, dans lequel j'avais cité, de façon élogieuse, le livre de Debray-Ritzen, *La scolastique freudienne*. Evrard m'avait dit qu'en France, le fait de louer un auteur qui avait, à tort ou à raison, la réputation d'être d'extrême-droite était une faute impardonnable aux yeux de bon nombre de journalistes. Il me conseillait de réduire ou même de supprimer mes citations de Debray-Ritzen, si je voulais que *Le Monde*, *Libération* et d'autres journaux parlent de mon livre. Cela me paraissait bizarre car, dans mon pays, la catégorisation politique n'est pas un critère décisif de l'évaluation d'un ouvrage scientifique. En outre, en lisant *La scolastique freudienne*, je n'avais pas du tout perçu que l'auteur ait pu être de droite ou d'extrême-droite. J'ai néanmoins suivi le conseil de mon collègue, qui avait travaillé assez longtemps en France et qui me paraissait digne de foi.

En définitive, je pense ne pas avoir eu tort d'accéder à la demande de Catherine Meyer. En effet, Roudinesco et sa bande réussiront à discréditer l'ouvrage de Bénesteau en se fondant sur cette gaffe : le choix de son avocat. Ils tenteront ensuite de faire croire que toute personne ayant un lien, de près ou de loin avec Bénesteau est, elle aussi, politiquement incorrecte.

En Belgique, on n'assimile pas l'avocat à son client, ni le client à son avocat. En France, il en va autrement. François Aubral, qui m'a reproché mon absence de citations de Bénesteau dans *Le Livre noir de la psychanalyse*, écrit lui-même : « le choix d'un pareil avocat est une gigantesque connerie dont il [Bénesteau] ne se relèvera pas », « il ouvrait l'autoroute du succès à Elisabeth Roudinesco qui n'osait pas espérer un tel cadeau.<sup>4</sup> ». De son côté, le Canadien Luis Carlos Fernandez écrit dans

---

<sup>4</sup> Ibidem. Aubral, qui avait d'abord accepté de témoigner au procès de Bénesteau en sa faveur, s'est désisté précisément pour ce motif.

son analyse du *Livre noir* : « Bénesteau choisit de se faire représenter par M<sup>e</sup> Wallerand de Saint-Just, avocat de Le Pen et membre du comité central du Front national... Quand on sait les conséquences que la stigmatisation politique peut avoir au pays de Marianne, on se dit que pareille bévue relève de l'autolyse sociale. Le diffamé aurait-il sciemment voulu offrir sa tête à Roudinesco sur un plateau d'argent, qu'il ne s'y serait pas pris autrement.<sup>5</sup> »

Avec le recul, je pense que Bénesteau a commis une deuxième gaffe : tenter un procès pour un article qui ne parle que d'antisémitisme « masqué », paru dans une revue devenue, au fil des années, de plus en plus confidentielle.

### **Pourquoi Roudinesco a-t-elle refusé un débat au *Nouvel Observateur* ?**

Fin juillet 2005, *Le Nouvel Observateur* m'a demandé avec qui je voulais débattre pour le dossier prévu sur *Le Livre noir* à sa sortie. J'ai d'abord cité Daniel Widlöcher, disant que je souhaitais une discussion de gentlemen. Après que Widlöcher ait refusé la proposition, j'ai suggéré le nom de Roudinesco. Celle-ci a refusé en prétextant qu'elle ne parlait pas à un « antisémite ». C'est ce que Catherine Meyer, alors en contact avec Laurent Joffrin, m'a transmis. À vrai dire, c'était la première fois de ma vie que j'étais traité d'« antisémite ». (Dans mon université, des collègues freudiens me qualifient de « malanalysé », de « positiviste » ou de « chiantifique »). J'ai été surpris, car, malgré ce que m'avait appris mon collègue Evrard sur l'étiquetage « extrême-droite », je n'avais pas encore bien saisi à quel point, en France, l'accusation d'antisémite est, comme l'écrit Jacques Le Rider dans *Le Monde des livres*, « la pire des accusations, celle qu'on lance pour tuer son adversaire.<sup>6</sup> » (Dans mon pays, où l'antisémitisme n'a jamais été virulent, ce type d'argument, très peu utilisé, n'a pas du tout le même poids<sup>7</sup>).

Roudinesco « expliquait » mon « antisémitisme » par le fait que j'avais fait un compte-rendu élogieux du livre de Bénesteau<sup>8</sup>. Joli exemple de « culpabilité par association ». Je suppose que, pour Roudinesco, les étudiants qui apprécient mes cours sont également antisémites... au moins « inconsciemment », etc.

Dans son opuscule *Pourquoi tant de haine ? Anatomie du Livre noir de la psychanalyse* — qui n'est que la mise en livre de quelques articles de journaux — Roudinesco écrit en page 6 :

<sup>5</sup> « Exit Freud », *Revue de psychoéducation*, 2006, 35(2), p. 452. Reproduit en ligne : [http://www.psychiatrie-und-ethik.de/infc/fr/Exit\\_Freud.htm](http://www.psychiatrie-und-ethik.de/infc/fr/Exit_Freud.htm)

<sup>6</sup> 30 octobre 2009.

<sup>7</sup> A vrai dire, l'utilisation de l'argument de l'antisémitisme sera utilisé par le romancier-journaliste belge Pierre Mertens pour tenter de discréditer le *Livre noir de la psychanalyse*. « Le livre, écrit-il, évoque les pys comme on parlait des Juifs dans les années 30. » (Notons que, pour ce romancier, « psy » est synonyme de freudien, ce qui est symptomatique de son incompetence en la matière). Il ne fournira, bien entendu, aucune citation. Soulignons que son texte est paru dans une revue *française* dirigée par B.-H. Lévy, un auteur qui use et abuse de l'accusation d'antisémitisme.

<sup>8</sup> Dans le N.O. du 15 sept. 2005, Laurent Joffrin écrira : « Pour équilibrer notre dossier, nous avons d'abord fait appel à l'historienne de la psychanalyse la plus connue en France, Elisabeth Roudinesco, femme de grande capacité. C'est là que nos surprises ont commencé. Elisabeth Roudinesco a d'abord refusé de débattre avec un quelconque auteur du "Livre noir". Elle nous a ensuite encouragés à passer sous silence purement et simplement l'ouvrage et à remplacer les extraits prévus par un long entretien avec elle. Le livre, disait-elle en substance, est politiquement louche, à la limite de l'antisémitisme. Accusation aussi grave que ridicule quand on connaît les auteurs du livre. »

Voir ce document **À LIRE JUSQU'AU BOUT** :

[https://www.nouvelobs.com/culture/20051006.OBS1349/lettre-ouverte-de-sophie-bialek-a-laurent-joffrin.html?fbclid=IwAR2qNuKXQ0z\\_P7u8phA-5xI3OZrisokuxF7UXLiYsIDhI0BFSXOLsOyROo](https://www.nouvelobs.com/culture/20051006.OBS1349/lettre-ouverte-de-sophie-bialek-a-laurent-joffrin.html?fbclid=IwAR2qNuKXQ0z_P7u8phA-5xI3OZrisokuxF7UXLiYsIDhI0BFSXOLsOyROo)

« Après avoir été conviée par Laurent Joffrin et Ursula Gauthier, dès la fin du mois de juillet, à débattre avec l'un des auteurs du livre puis à rédiger une tribune, j'ai préféré m'abstenir et donner un entretien à *L'Express*. Je ne voulais pas contribuer à la diffusion d'un livre de pure démolition de Freud et de la psychanalyse. »

Elle écrit un peu plus loin (p. 31) :

« Je partage l'opinion exprimée par Jacques-Alain Miller dans *Le Point* quand il souligne avec humour : "Un livre comme ça, j'en voudrais un tous les ans ! Ça fait le plus grand bien aux psychanalystes d'être étrillés, passés au crin ou à la paille de fer" ».

La missionnaire du freudisme affirme n'importe quoi et son contraire.

Je comprends parfaitement que Roudinesco ait refusé de « débattre avec l'un des auteurs » (moi-même) pour ne « pas contribuer à la diffusion » du *Livre noir*. En effet, sa mauvaise foi et son incompétence, en matière de psychologie et de psychiatrie, seraient apparues au grand jour durant la discussion menée devant les journalistes du N.O. Je me contente ici de deux exemples de ce que j'aurais pu rappeler.

Dans *Pourquoi la psychanalyse ?* Roudinesco écrit que « tous les psychanalystes ont poursuivi les mêmes études de psychologie.<sup>9</sup> » C'est faux. Même les psychanalystes reconnus comme membres effectifs par leur association — pour ne pas parler des psychanalystes autoproclamés — n'ont pas nécessairement un diplôme de psychologue ou de psychiatrie. Les principaux leaders d'opinion en matière de psychanalyse dans les médias français sont une historienne, E. Roudinesco précisément, et des philosophes, comme les frères Miller et Catherine Clément.

Dans le même best-seller, Roudinesco écrit : « Le *béhaviorisme* est une variante du *comportementalisme* » (p. 95), ce qui revient à dire que le *skate-bord* est une variante de la *planche à roulette*. Il suffit d'ouvrir *Le petit Robert* pour apprendre que le mot français « comportementalisme » est l'équivalent de l'anglais ou de l'anglicisme « béhaviorisme ». Tout étudiant en psychologie apprend cela dès la 1<sup>ère</sup> année de ses études.

Pour d'autres exemples de l'incompétence et de la mauvaise foi de Roudinesco, voir sur mon site (mentionné plus haut) le document « Roudinesco.Express.BB.doc » et quelques autres.

### L'antisémitisme « masqué »

Roudinesco écrit que l'antisémitisme de Bénesteau dans *Mensonges freudiens* est un antisémitisme « masqué ». Depuis que je me suis déconverti du freudisme, j'ai beaucoup de mal à percevoir ce que seuls les inquisiteurs freudiens affirment découvrir « en dessous » de ce qui se donne à voir. J'ai bien lu et relu la page 190 de *Mensonges freudiens*, sur laquelle Roudinesco a basé son accusation de Bénesteau, et j'ai constaté avec écœurement que Roudinesco avait truqué sa citation pour faire dire à Bénesteau ce qu'il n'avait jamais écrit dans *Mensonges freudiens*.

Bénesteau y remet en question l'explication par l'antisémitisme des résistances à la diffusion de la psychanalyse. Il écrit cette phrase, sur laquelle Roudinesco va se jeter comme un vautour sur sa proie :

« A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à Vienne, plus de la moitié des médecins et des avocats étaient juifs, et la plupart des banques et la quasi-totalité de la presse étaient contrôlées par des Juifs <sup>87</sup> »

Sous la plume de Roudinesco, cela devient :

« L'auteur des *Mensonges* affirme qu'il n'existait aucun antisémitisme à Vienne entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'*Anschluss*.<sup>10</sup> »

<sup>9</sup> Fayard, 1999, p. 193.

<sup>10</sup> « Le Club de l'Horloge et la psychanalyse : chronique d'un antisémitisme masqué », *Les Temps Modernes*, 2004, 627 : p. 247.

Roudinesco s'abstient de parler de la note 87 : la référence que donne Bénesteau pour son énoncé ! Or s'il y a bien un mérite qu'elle ne refuse pas à Bénesteau, c'est de toujours préciser les sources de ce qu'il avance. Elle écrit :

« Formé à la tradition universitaire », « Bénesteau s'appuie sur une bibliographie impressionnante et sur des sources indiscutables citées à la fin de chaque chapitre.<sup>11</sup> » (Notons bien l'épithète « indiscutables »)

Roudinesco, qui est aussi une universitaire, a sûrement été voir la note 87, qui clôture la phrase « antisémite ». En fait, Bénesteau ne fait que dire ce que Paul Roazen a écrit dans *La Saga freudienne* (PUF, 1986), p. 29 :

« Historiquement, les Juifs avaient été trois fois repoussés de Vienne. Avec l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois, ils y revinrent, et dans les années 1850, 1860 et 1870, y acquirent le prestige. Constituant environ 10 % d'une population d'à peu près deux millions de Viennois, les Juifs vinrent à contrôler une grande partie des banques et presque tous les journaux. Vainqueurs de la discrimination religieuse, nombre d'entre eux devaient occuper des chaires à l'Université de Vienne et fournissaient les rangs des médecins et des avocats. L'antisémitisme empira au fil du temps, alors que les Juifs prospéraient, en partie à cause de leurs succès évidents. »<sup>12</sup>

Alors Roazen, lui aussi, antisémite ? Pas aux yeux de Roudinesco, du moins dans la nécrologie qu'elle a rédigée dans *Le Monde* le 22.11.2005 :

« Né à Boston le 14 août 1936, Paul Roazen est mort à Cambridge (Massachusetts) le 3 novembre, alors qu'il travaillait à une nouvelle exploration des relations entre Sigmund Freud et William Bullitt. Il était membre de la prestigieuse revue anglaise, *Psychoanalysis and History*, dirigée par John Forrester. Historien du freudisme, formé aux sciences politiques et sociales, il avait enseigné dans plusieurs universités, notamment à Toronto, à Oxford et à Harvard. [...] Son œuvre majeure, *La Saga freudienne*, publiée en 1971 (PUF, 1986), traduite en de nombreuses langues et sans cesse rééditée, eut un succès mérité. Elle permit aux historiens de prendre conscience que la vie quotidienne des freudiens de la deuxième et de la troisième génération — les émigrés notamment — avait une importance considérable pour la genèse des concepts et de la pratique clinique. [...] À l'évidence, les ouvrages de Roazen sont devenus indispensables à qui veut comprendre l'histoire si charnelle et si passionnelle de la saga freudienne. »

Finalement, ce que j'ai bien compris, c'est que Roudinesco, incapable de nier l'évidence des mensonges de Freud et Cie, s'est contentée de sortir le bazooka de l'« antisémitisme » pour tuer médiatiquement un livre qui aurait dû faire date dans l'histoire de la psychologie française.

On peut se réjouir du fait que la grande majorité des Juifs n'emploient pas le mot « antisémitisme » à la façon dont Roudinesco l'instrumentalise pour défendre le freudisme. Si c'était le cas, le mot s'appliquerait à la moindre critique d'un comportement de Juif<sup>13</sup>. Au bout du compte, le mot

<sup>11</sup> Id., p. 244.

<sup>12</sup> Bénesteau fournit des chiffres à la page 191, citant plusieurs sources qui paraissent dignes de foi. En 1936, à Vienne, 62 % des avocats et 47 % des médecins étaient Juifs. Roudinesco, écrira à ce sujet dans *Les Temps Modernes* : « Bénesteau s'appuie sur une "comptabilité" franchement nauséabonde. » (op. cit., p. 247). On sait, par tout ce qu'elle a raconté sur le rapport de l'INSERM, que l'historienne-psychanalyste a une horreur viscérale des statistiques...

<sup>13</sup> Des clients de Bernard Madoff ont payé cher *l'utilisation passe-partout* du concept d'antisémitisme. Rappelons ce que Laura Goldman rapporte à ce sujet. Ayant travaillé 25 ans à Wall Street et ayant connu Madoff à Palm Beach au milieu des années 90, elle avait eu des soupçons sur la stratégie supposée d'« Uncle Bernie ». En 2001, deux journaux publient des articles faisant état de doutes concernant les résultats affichés par Madoff. Aussitôt elle faxe ces articles à quelques-unes de ses connaissances qui avaient confié leur fortune à l'escroc. Au lieu d'être remerciée pour des informations qui auraient dû paraître importantes, elle a été d'emblée accusée d'antisémitisme (Romain Gubert & Emmanuel Saint-Martin, *«Et surtout n'en parlez à personne...» Au cœur du gang Madoff*. Paris : Albin Michel, 2009, p. 282s).



n'aurait plus aucun lien avec ce qu'il signifie pour ceux et celles qui sont de réelles victimes de l'antisémitisme.

### **Ne tombez pas dans les pièges de Roudinesco !**

En définitive, Roudinesco ne chercherait-elle pas, de façon « masquée », à pousser à l'antisémitisme (entendu cette fois au sens propre du mot, sans guillemets) tous ceux qu'elle cherche à discréditer ou à réduire au silence ? Les psychiatres et les psychologues connaissent bien cette stratégie, typique des psychopathes et des paranoïaques : susciter chez l'autre des réactions dont on va ensuite l'accuser bruyamment, en se disant scandalisé ou persécuté.

Si Roudinesco vous accuse d'antisémitisme, ne protestez pas en faisant référence à des amis juifs ou en affirmant votre admiration pour le peuple juif. Pour elle, **le prosémite est aussi antisémite**, car « dans les deux cas de figure se cache un discours antisémite. Il est avoué et évident dans l'attitude dénigrante, il est voilé et refoulé dans le comportement philosémite. Décrier l'esprit juif ou l'inférioriser, cela revient au même que de l'étiqueter supérieur.<sup>14</sup> » (sic !) Notez bien le mot « se cache » et l'expression : inférioriser c'est étiqueter supérieur. Il est vrai que pur Roudinesco comme pour tout Freud, ce qui est manifeste est *ipso facto* l'inverse de ce qui est « caché ».

---

<sup>14</sup> Roudinesco, E. (1994) *Histoire de la Psychanalyse en France*. Vol. 1. Nouvelle édition. Fayard p. 139. Cité par Bénesteau, p. 190.